



Réponses de la liste « Bergerac au Quotidien avec Fabien RUET » à l'interpellation du comité ATTAC-Dordogne à l'endroit des listes candidates aux élections municipales de mars 2026 des plus grandes villes du département.

Objet: connaître vos positions et propositions sur les thématiques qui nous paraissent essentielles. Et quelle forme politique pour que des groupes de citoyens actifs et de citoyennes actives soient associé.es aux décisions ?

L'accès au logement. Quelle politique en matière de recensement des logements vacants, des demandes éventuelles de réquisition à la préfecture au regard des besoins en logements décents. Réflexion sur la mise en place d'une véritable politique sociale du logement en particulier en direction des personnes précaires. En cas de locations touristiques hyper-développées, analyse des conséquences vis-à-vis des besoins de logements pour les habitant.es permanent.es.

▪ **Notre projet > Répondre au besoin permanent de logement**

- Afin de ne pas artificialiser de nouveaux terrains et de redonner une vie au centre-ville, nous privilégierons **la rénovation de logements vacants** aussi bien pour des opérations privées que pour la construction de logements sociaux en ayant le souci du jardin, de l'extérieur.
- Nous mènerons une politique volontariste de **réquisition des bâtiments vides**, logements et commerces, d'acquisition amiable ou par expropriation de bâtiments insalubres et de friches pour permettre leur réhabilitation.
- Les aides à la construction, dites opérations programmées d'amélioration de l'habitat traditionnelles, seront mobilisées exclusivement à la **réhabilitation du parc immobilier du centre-ville** sur les 4 premières années du mandat ;
- Nous mettrons en place **une politique d'exonération de taxes sur le foncier pour les bailleurs sociaux** en contrepartie de développement d'opérations spécifiques pour améliorer la performance énergétique et l'isolation des bâtiments ;
- Afin de répondre à **l'obligation d'avoir au minimum 20% de logements sociaux à Bergerac** et si le besoin s'en fait sentir, la construction de nouveaux logements sur des terrains appropriés pourra être engagée ;
- La construction d'un **foyer Jeunes Travailleurs** et l'implantation de tiny-house pour les apprentis en lien avec la CAB permettront d'offrir de nouvelles possibilités de logements aux jeunes souhaitant étudier ou travailler dans le Bergeracois.

▪ **Notre volonté > Une gestion juste et équitable de l'occupation des logements :**

- Nous instaurerons **un guichet unique des logements sociaux** pour faciliter les démarches des demandeurs – **en respectant l'anonymat des dossiers de demande** - afin de renforcer l'égalité de tous pour l'attribution de ces logements ;
- Pour les logements privés, afin de dialoguer avec les promoteurs, une Charte sera établie, **des clauses anti- spéculation** prévues et un encadrement des loyers correspondant au marché Bergeracois proposé. Dans le même esprit, nous serons attentifs à **l'encadrement des plateformes de logements saisonniers** à des fins touristiques (AirBnB, Booking, etc...) afin que leur **développement ne se fasse pas** au détriment des locations longues durées ;
- **La lutte contre les marchands de sommeil** sera une priorité et les contrôles hygiène et sécurité des logements seront renforcés. A cet effet, dans la mesure où vivre dans un logement digne est un droit indiscutable nous serons attentifs à conditionner l'autorisation du « permis de louer », à l'état de salubrité du logement.

L'urbanisation et l'artificialisation des sols. Comment parvenir à préserver les espaces naturels et agricoles jugés indispensables à la lutte contre le réchauffement climatique.

▪ **Nos priorités :**

1 - Préservation et développement des espaces naturels et arborés :

- Tous les travaux, aménagements, permis de construire ou d'exploiter devront répondre aux conditions de **la loi « Climat et résilience » de 2001** et ses objectifs de zéro artificialisation des sols à l'horizon 2050 et également tenir compte du contexte de dérèglement climatique.
- Dans le cadre de programme, nous serons attentifs **aux ressources en eau** de notre commune et à la préservation et au développement de **la biodiversité**.
- Pour les ressources en eau :
 - Nous continuerons à utiliser **l'eau non potable** pour le lavage des rues et l'arrosage des massifs ;
 - Nous rétablirons **les fontaines** dans notre ville en utilisant la récupération des eaux de pluie ;
 - Et plus largement, nous lancerons des études financées par les fonds de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) en concertation avec la CAB **sur les récupérations des eaux de pluies et la protection des zones de captage d'eau potable**, des zones humides et des cours d'eau.
- En matière de préservation et de développement de la biodiversité :
 - D'une manière générale, nous protégerons le patrimoine végétal en **sanctuarisant et en protégeant les espaces naturels existants**. A cet effet, nous réaliserons rapidement un état des lieux exhaustif des patrimoines végétaux, faunistiques et des zones humides de la ville de Bergerac ;
 - Nous renouvellerons **les inventaires de biodiversité**. Les habitants en seront informés annuellement par la Commission Extramunicipale du Végétal, de l'Arbre, de la Biodiversité, et de l'Eau ;
 - Nous débuterons l'expérimentation des principes d'aménagement qui nous permettront de **sécuriser l'arbre en ville** et de favoriser le développement du végétal à Bergerac :
 - Le choix des essences adaptées et **la densification des plantations** partout où c'est possible ;
 - La mise en place d'arbre de pluie (fosse de plantation récupérant les eaux pluviales) et de **noues** paysagères (zone tampon pour l'eau pluviale)
 - L'utilisation favorisée **des plantes vivaces** dans la végétalisation de la ville, etc...
- Nous créerons **des réserves et des corridors de bio diversité** dans toute la ville en favorisant l'installation ou la conversion de pratiques agricoles Bio afin de protéger les sols, les consommateurs et les agriculteurs des produits phytosanitaires et de leurs méfaits sur la santé et la biodiversité.
- Nous mettrons en place une **charte de l'Arbre** afin de les protéger de tout mauvais traitement (Responsables du domaine public et particuliers pourront y souscrire).
- Nous privilégierons l'entretien des espaces verts par **Eco pâturage** ;
- Nous instaurerons un « **permis de verdier** » permettant à des habitants de gérer et d'entretenir de manière écologique des parcelles de terrain communal.

2 - Consolider et valoriser la filière agricole

- **Nous conforterons l'ESCAT** dans sa dimension de plateforme agroalimentaire, logistique et d'accueil d'entreprises ;
- Nous favoriserons **les baux à usage agricole** pour les cultures vivrières ;
- Nous soutiendrons **une agriculture de proximité** en préservant les terres de qualité de la plaine de la Dordogne.

L'éducation. État des lieux concernant les conditions d'accueil des enfants vis-à-vis de l'adaptation et du confort des locaux au regard de la vétusté de certains bâtiments et des effets du dérèglement climatique. Actions de mobilisation afin d'empêcher toute fermeture de classe et d'obtenir les créations de postes nécessaires à la baisse du nombre d'élèves par classe. Augmentation du nombre d'ATSEM afin que chaque classe d'école maternelle puisse être dotée de manière à soutenir le travail des enseignants.

- **Des écoles maternelles et élémentaires à défendre (réparer le mandat Prioleaud, écrivons-nous dans notre programme).**
 - **Deux principes** guideront notre défense d'école publique de qualité à Bergerac :
 - En lien avec la CAB nous travaillerons à **la cohérence sur le territoire des politiques éducatives** et du respect des exigences légales en matière **d'équité du financement des écoles maternelles et élémentaires** publiques sur le territoire ;
 - Nous nous opposerons à toutes fermetures des écoles primaires. Nous solliciterons le passage en **REP (réseau d'éducation prioritaire) voire « REP + »** de la commune afin de garantir des moyens suffisants pour nos écoles ;
 - Nous augmenterons la **dotation municipale par élève** qui n'a pas évolué depuis de nombreuses années ;
 - Nous répondrons au malaise des agents des écoles, en respectant leur métier et leurs compétences et en repensant les modalités d'organisation de leur temps de travail ;
 - Nous renforcerons la **formation des ATSEM** avec pour objectif d'installer **un.e ATSEM à temps plein par classe maternelle** ;
 - Nous défendrons le droit à **la continuité éducative** tout au long de la journée, de la semaine et de l'année, par exemple en maintenant **l'aide au devoir et le soutien scolaire** par les associations ;
 - En concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, nous serons force de proposition en matière d'activités pour **les temps d'activités périscolaires**, et de dotations en personnels municipaux formés, nécessaires pour une vie de qualité à l'école ;
 - Nous encouragerons et soutiendrons **les projets éducatifs des équipes enseignantes** (par l'achat et la dotation de matériels pédagogiques) et l'organisation de classes vertes pour tous les enfants des écoles primaires ;
 - Avec l'accord et la participation de l'ensemble des acteurs concernés, nous favoriserons la **mutualisation des actions des écoles** maternelles et primaires (fêtes des écoles, ...) en remettant en place une **caisse des écoles** pour permettre d'augmenter le financement de l'école publique avec une structure permettant d'accepter les dons et les produits d'associations ;
 - D'ici la fin du mandat nous nous améliorerons les aménagements scolaires en désartificialisant les sols par la **végétalisation** des cours d'école ;
 - Nous favoriserons le **recrutement d'éducateurs sportifs municipaux** et nous améliorerons par la rénovation les équipements sportifs des écoles primaires publiques. Ainsi, nous accompagnerons le « savoir rouler à vélo » dans les écoles de la ville de Bergerac, par la mise à disposition de vélos, **d'un plateau sécurisé d'enseignement des déplacements** en collaboration avec les associations du territoire, la CAB, les services du ministère des sports et de la jeunesse et la gendarmerie.
 - Nous accompagnerons **la formation et la prévention des publics scolaires sur les usages ou les pratiques en matière de mobilité** en concertation avec l'Éducation Nationale (dans le cadre de l'attestation de première éducation à la route : l'enfant piéton, l'enfant rouleur -savoir pédaler, rouler et circuler à vélo) ;
 - Dans le cadre des activités périscolaires, nous formerons des agents pour **des actions de sensibilisation à la laïcité et la citoyenneté**.

Accès aux soins. Faire un état des lieux de la manière dont les patientes parviennent à trouver un généraliste en cas de besoin, notamment au sein de l'hôpital public (délais d'attente, médecins n'accueillant plus de nouveaux et de nouvelles patient.es, accès à l'A.M.E....). réflexion en vue de la mise en œuvre de la création de groupements autonomes de travailleur.euses de la santé

- **Nous défendrons et assurerons l'avenir de l'hôpital public de Bergerac :**
 - En encourageant **les usagers à participer au conseil de surveillance** de l'hôpital ;
 - En soutenant le développement **d'une large offre hospitalière** de la pédopsychiatrie, et la pédiatrie à la gériatrie ;
 - **En demandant un rapport annuel de la santé sur la commune centre avec présentation et débat en conseil municipal.**
- **En coordination avec la CAB et après une consultation des bergeracois.e.s, nous établirons un diagnostic précis de l'état des lieux et des besoins en matière de santé sur le territoire. Nous aurons à cœur de lutter contre la désertification médicale :**
 - **En ayant le souci d'une plus grande accessibilité en matière de soins sur l'ensemble du territoire pour tous les publics :**
 - Par le renforcement de la **pluridisciplinarité et l'augmentation des effectifs** du centre Intercommunal de santé, et en favorisant **des actions d'accès aux soins et de prévention dans tous les quartiers** (et surtout ceux relevant de la politique de la ville) ;
 - **En améliorant l'attractivité de Bergerac pour les professionnels de la santé**
 - Par le développement **de partenariats avec des spécialistes libéraux ou hospitaliers** de villes universitaires comme Bordeaux ;
 - **En développant des formations adaptées, pour mieux couvrir les besoins du territoire**
 - Par exemple, par la coopération avec **l'institut de formation des soins infirmiers** lequel développe des formations de spécialisation en pratiques avancées pour les infirmières, en partie financées par l'ARS, leur permettant de tenir des **consultations à distance.**
- **Nous mettrons en place une mutuelle communale :** cette mesure solidaire permettra à tous les publics de bénéficier d'une couverture santé compétitive et avantageuse ;
- **Nous développerons une politique de prévention santé** en coordination entre l'ARS, les structures de santé et les diverses associations et administrations concernées notamment :
 - Par la mise en place **d'un guichet unique** à la prévention santé (addictologie, lutte contre le cancer, l'endométriose, Planning familial...), d'une unité mobile de dépistage du cancer du sein ou **d'une maison du don de sang** ;
 - Par des actions de **communication ou de sensibilisation** (maillage des défibrillateurs dans les lieux publics, principes de précaution liés au risques sanitaires -Covid, Chikungunya, etc.) ;
- **Nous mettrons en place un nouveau centre médico-sportif communal**
 - Avec pour missions : un travail de prévention par la réalisation des examens médicaux nécessaire à la pratique d'un sport ; la délivrance de certificats médicaux ; la couverture médicale des manifestations sportives ; le soutien des clubs en matière de préparation physique.

Accès à l'alimentation. Face à l'accroissement important de la pauvreté, à la précarisation des classes populaires et d'une partie des classes moyennes, pouvoir étudier et décider la mise en place d'un mécanisme de sécurité sociale alimentaire à l'échelle de la commune

Afin de lutter contre la précarité alimentaire, améliorer la santé publique en favorisant une alimentation de qualité :

- Nous retravaillerons sur l'élaboration **d'un projet alimentaire de territoire** spécifique pour la ville de Bergerac avec un animateur identifié ;
- Nous relancerons le projet **d'implantation d'une épicerie solidaire**
- **« L'expérience du marché solidaire des trois prix à la Traverse » à développer :**
Depuis 2024, la Traverse fait vivre « le marché solidaire des trois prix » qui offre à toutes et tous la possibilité d'acheter des produits de notre terroir selon un principe de solidarité simple : 3 prix différents (prix solidaire, prix de base, prix accessible) qui permet à chaque client.e d'acheter selon son budget. Quant aux producteurs engagés dans ce marché, ils sont rémunérés à leur juste prix grâce à une caisse mutuelle qui rééquilibre leur compte, si besoin. Comme pour la Sécurité sociale de la Santé, ce principe de solidarité inaugure ce que pourrait être, un jour, la Sécurité Sociale de l'Alimentation.

Transports. Comment développer l'utilisation et la qualité du réseau de transport collectif, aller vers la gratuité. Encourager et imaginer des modes de transport quotidiens et solidaires (covoiturage, réseaux d'entraide, mutualisations interpersonnelles...)

- *Nous proposons un changement complet tant dans la méthode que dans la mise en œuvre :*
 - *Premier préalable : **une nécessaire concertation citoyenne par quartier pour la mise en place d'un plan de déplacement ou de toutes les mobilités à Bergerac**, et plus spécifiquement une concertation avec les collectifs déplacements doux pour redéfinir le plan de circulation vélos et piétons (aménagement des parcs à vélos, traversée sécurisée de la Dordogne, ...) ;*
 - *Deuxième préalable : l'amélioration des mobilités à Bergerac nécessite également **un travail de concertation avec la CAB** sur les questions de désenclavement de la ville de Bergerac avec la ville préfecture (Périgueux) et Bordeaux ou Libourne, de l'amélioration des services ou l'augmentation des fréquences des dessertes ferroviaires ou des bus sur tout ou partie des lignes).*
- *Au regard des premières consultations des bergercois.e.s, certaines mesures -en termes de facilités de déplacements mais également de tarification- seront à mettre à l'étude avec l'idée **de favoriser les mobilités collectives et douces** :*
 - *Appuyer le projet de la CAB de **la mise en libre-service de vélos** ;*
 - *Développer et repenser **les boucles des navettes** dans la ville en conservant leur gratuité :*
 - *Des parcours non seulement **est-ouest mais également nord-sud** ; un souci de rééquilibrage entre la rive droite et la rive gauche ;*
 - ***Améliorer les fréquences** en fonction des flux et des besoins des pôles générateurs de trafic ;*
 - ***Améliorer l'adaptabilité du service en fonction des événements exceptionnels**;*
 - *Mettre en place un service de navettes ou **des voiturettes entre les parkings de la ville et le centre-ville**, les jours de marchés ou lors d'événements exceptionnels ;`*
 - *Développer **les parkings relais**, les aires de covoiturage ;*
 - *Plus largement **repenser entièrement les transports collectifs** :*
 - *Agir au sein de la CAB pour renforcer en **fréquence et en lieux de passage les transports publics (bus) gratuits pour tous** ;*
 - *Formaliser ou normaliser les parcours des bus scolaires à Bergerac ;*
 - ***Développer une tarification sociale pour les transports collectifs** (Diminution des tarifs pour les moins de 25 ans, les personnes au chômage et en situation précaire)*
 - ***Relancer une enquête auprès des entreprises du Bergeracois** concernant leurs besoins en matière de mobilités de leurs employés et rationaliser l'utilisation ou l'affectation du versement transport*
- *Faire de Bergerac **une ville aux déplacements sécurisés et adaptée aux handicaps** :*
 - ***Réaménager la voirie et les trottoirs** des différents quartiers vers le centre-ville et en centre-ville pour arriver à obtenir des itinéraires confortables, accessibles et sécurisés pour les piétons, notamment les Seniors, les personnes handicapées, les parents avec enfants en bas âge, les cyclistes et les automobilistes et ce après concertation avec toutes les associations et acteurs concernés ;*
 - ***Améliorer les déplacements des personnes à mobilité réduite et des personnes avec poussettes** en faisant d'abord de la pédagogie puis en*

verbalisant les voitures stationnées sur les trottoirs, et en réorientant les enveloppes de voiries sur l'amélioration ;

- Repenser ou **améliorer la signalétique** sur les diverses modalités de déplacements (maillage et circuits des bandes cyclables, parcs à vélos, etc...) ;

▪ **Désenclaver les quartiers :**

- En connectant l'offre de transports (bus, navettes, parcours bandes cyclables et parcs à vélos) avec **le parcours de la future méridienne verte** (de Saint-Laurent des Vignes à Lembras) ;
- **En repensant l'articulation entre les deux rives** avec la rivière comme interface (rives, traversée, ...) ;
- Par la création d'**une passerelle au-dessus des voies ferrées**

Gestion de l'eau potable. En finir avec l'opacité. Comment mettre à plat la manière dont sont organisés l'assainissement, la distribution et la maintenance du réseau de l'eau. Penser, en réponse aux difficultés d'approvisionnement qui s'annoncent, à un retour à une Régie Publique de l'eau. Comment assurer une véritable continuité de ce service public vital. Comment prendre une décision sur l'accès à un niveau minimum vital d'eau potable gratuite. Comment agir au sein de la commission de bassin Adour-Garonne et des commissions locales de l'eau (CLE) pour préserver les aires de captage d'eau potable de toute pollution.

- Tout à fait d'accord pour un retour à un retour à une Régie Publique de l'eau. Nous engagerons avec la CAB des négociations pour avancer **sur la délégation du service public de l'eau** ;

Déchets. Retrouver raison sur l'ensemble de la gestion des déchets. Comment les communes peuvent-elles agir sur le SMD3 ?

1. Par la défense du pouvoir d'achat :

- Nous demanderons **une révision rétroactive des tarifs** comme l'a demandé le Tribunal Administratif de Bordeaux afin de garantir l'égalité entre les usagers ;
- Nous demanderons **une tarification sociale basée sur les revenus et l'autonomie de chacun avec un nombre d'ouvertures effectives et non au forfait** ;
- Pour rétablir l'équité entre les plus riches et les plus pauvres, **nous reverrons le système de tarification en arbitrant** entre la **REOMi** et la **TEOMi** (Taxe d'enlèvement des déchets incitative)

2. Par la mise en œuvre de mesures d'accompagnement ou de modalités pratiques de réduction du volume des déchets :

- Nous développerons avec le secteur associatif **des campagnes de sensibilisation** pour promouvoir **la réduction des déchets à la source** et proposerons un service d'accompagnement -par le CCAS ou les bailleurs sociaux par exemple -des personnes handicapées ou en difficultés pour éliminer leurs déchets en PAV ;
- Nous **augmenterons le nombre de PAV** et organiserons la **filière de valorisation des bios déchets**, en installant des bornes pour les biodéchets ou des unités de compostage et de broyage dans les divers quartiers en lien avec les associations bergeracoises concernées ;
- Nous nous opposerons à la mise en place **d'un incinérateur**, une solution non viable au plan économique et écologique
- Nous travaillerons au développement **de méthaniseurs**, en relation avec les méthaniseurs des éleveurs par exemple ;
- Nous étudierons la valorisation financière **de la transformation des déchets en unités combustibles** (brique) pour des usages et des besoins industriels (hauts fourneaux, etc.) ;

3. En repensant la gouvernance du SMD3

- Nous participerons pleinement aux prises de décisions **en proposant et en travaillant sur différentes options et en ne laissant pas la gouvernance au seul président et aux techniciens : ce système a conduit à la catastrophe tarifaire actuelle et à une très vive critique de la chambre régionale des comptes.**

Ces thématiques relevant de l'intérêt général fondamental et des communs mériteraient des dispositifs citoyens spécifiques pour que soient associées les citoyennes au plus près des décisions voire aux décisions.

Sur ce registre que comptez-vous proposer (conseils citoyens, extension de commissions extra-municipales, votations citoyennes...) ?

Améliorer le quotidien est l'affaire de chacun.e d'entre nous. Aussi, nous nous engageons à mieux associer les habitants aux décisions relatives à leurs préoccupations quotidiennes et à l'évolution de leur quartier et de leur ville :

- **Par l'ouverture des instances communales et intercommunales à tous les citoyens volontaires et aux groupes d'oppositions ;**
 - **En instaurant un droit d'interpellation citoyen** du conseil municipal avec inscription d'office à l'ordre du jour, par exemple pour éclairer les décisions du conseil municipal, notamment sur le budget ;
 - **Par la présentation annuelle publique du budget municipal** à l'occasion d'une réunion spécifique à l'attention de tous les Bergeracois.
- **Par la mise en place de véritables mairies de quartiers et d'une mairie mobile (bus aménagé)** permettant « l'aller vers » et ainsi de favoriser la proximité des agents municipaux et des services publics avec les habitants mais également de rencontrer au plus près l'ensemble des habitants et des associations, de faire remonter toutes les questions ou les projets locaux :
 - **En transformant les conseils de quartier en assemblée citoyenne** fondée sur le tirage au sort et le volontariat en charge de travailler sur les projets structurants propres à l'action municipale ;
 - **En délocalisant des conseils municipaux (hors vote du budget à l'Hôtel de ville)**
 - **Puis par l'organisation de référendums locaux, de Référendums d'Initiative citoyenne (RIC), de votations citoyennes** pour décider ou rejeter les projets non prévus par le présent programme mais proposés par les habitant.e.s ;
 - **En garantissant, par une communication transparente et coordonnée des différents projets locaux, l'expression de tous les points de vue** (Adapter par exemple l'application Bergerac ma ville autour des questions du quotidien et rendre compte des réponses apportées).